



CC Commentry-Néris les Bains (Siren : 240300582)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique   | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège      | Commentry                   |
| Arrondissement     | Montluçon                   |
| Département        | Allier                      |
| Interdépartemental | non                         |

## Date de création

|                  |            |
|------------------|------------|
| Date de création | 13/12/2000 |
| Date d'effet     | 31/12/2000 |

## Organe délibérant

|                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| Mode de répartition des sièges |                    |
| Nom du président               | M. Claude RIBOULET |

## Coordonnées du siège

|                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| Complément d'adresse du siège  |                        |
| Numéro et libellé dans la voie | 1, place de Stalingrad |
| Distribution spéciale          |                        |
| Code postal - Ville            | 03600 Commentry        |
| Téléphone                      | 04 70 09 70 20         |
| Fax                            | 04 70 09 70 25         |
| Courriel                       | 3cn@wanadoo.fr         |
| Site internet                  |                        |

## Profil financier

|                                                     |                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mode de financement                                 | Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes |
| Bonification de la DGF                              | non                                                                                                                |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC)          | non                                                                                                                |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)      | oui                                                                                                                |
| Autre taxe                                          | non                                                                                                                |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | oui                                                                                                                |
| Autre redevance                                     | non                                                                                                                |

## Population

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 16 023 |
| Densité moyenne             | 56,15  |

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

| Dept | Commune (N° SIREN)              | Population |
|------|---------------------------------|------------|
| 03   | Bizeneuille (210300315)         | 294        |
| 03   | Chamblet (210300521)            | 1 105      |
| 03   | Colombier (210300810)           | 334        |
| 03   | Commentry (210300828)           | 6 813      |
| 03   | Deneuille-les-Mines (210300976) | 358        |
| 03   | Durdat-Larequille (210301065)   | 1 409      |
| 03   | Hyds (210301297)                | 328        |
| 03   | La Celle (210300471)            | 428        |
| 03   | Malicorne (210301594)           | 846        |
| 03   | Néris-les-Bains (210301958)     | 2 685      |
| 03   | Saint-Angel (210302170)         | 797        |
| 03   | Verneix (210303053)             | 626        |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

| Compétences exercées par le groupement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Production, distribution d'énergie</b><br>- Electricité, Gaz<br><i>Maîtrise d'ouvrage, gestion et entretien des installations d'éclairage public sur les domaines public et privé de la communauté.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Environnement et cadre de vie</b><br>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés<br>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés<br>- Autres actions environnementales<br><i>-Surveillance des nuisances et alerte pour la préservation d'une qualité de l'environnement. - Collecte des déchets plastiques agricoles recyclables - Conduite d'études, d'animation, réalisation d'opérations dans les domaines de l'environnement et de la gestion de l'espace au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement : .</i><br><i>restauration-entretien de la rivière Oeil, en excluant ses eaux closes et ses affluents cadastrés.</i>                                                                                                                                                       |
| <b>Sanitaires et social</b><br>- Action sociale<br><i>1 - Définition d'un schéma communautaire des actions sociales à entreprendre sur le territoire de la communauté, après avoir effectué un état des lieux, dans les domaines suivants : - Insertion et emploi des personnes en difficulté ( liaison fichier demandeur d'emploi avec fichier des offres d'emploi- recherche de formations adaptées - lutte contre l'illettrisme - cours de cuisine, de couture... ) ; - Prévention de l'isolement : agir auprès des familles pour éviter la rupture du lien social ( par exemple, organisation de journée " prévention des toxicomanies" - connaître et coordonner l'existant - réflexions à mener avec les travailleurs sociaux de l'Etat et du Département ) ; - Maintien à domicile des personnes âgées ( Service de</i> |

portage de repas, aide ménagère, coordination gérontologique, soins à domicile ) ; - Accueil et insertion des jeunes : création de points Info-jeune, centre de loisirs à vocation intercommunale. 2 - Création et gestion d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, les malades et les handicapés. 3 - Petite enfance : création et gestion de structures à destination des enfants de 0 à 3 ans. 4 - Etude concernant la création de centres de loisirs intercommunaux et étude concernant la politique jeunesse communautaire en général. 5 - Création, aménagement et gestion de centres de loisirs intercommunaux destinés aux enfants de 3 à 14 ans. 6 - Mise en oeuvre de toutes les actions visant à favoriser le déplacement des personnes âgées et des personnes handicapées spécifiquement, afin de rompre l'isolement.

#### Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Aménagement, extension, gestion et promotion des zones d'activités d'intérêt communautaire (défini). Création de nouvelles zones d'activité économique. Gestion des zones d'activité: pour chacune de ces zones d'activité économique d'intérêt communautaire (défini), la communauté de communes peut: instituer une zone; créer, gérer et promouvoir des ateliers relais; définir une politique d'accueil (aides directes et indirectes, études, aides au conseil, mise à disposition d'immobilier d'entreprise).*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Aide au commerce et à l'artisanat (définition d'une politique d'aide à la rénovation et de maintien du commerce et de l'artisanat sur le territoire communautaire). - Création d'un fonds de concours pour contribuer à la création de multiples ruraux ou au maintien des derniers commerces dont l'utilité dépasse manifestement l'intérêt communal. - Etudes et réalisations de procédures instituées par l'Union Européenne, l'Etat, la Région ou le Département, qui participeraient au développement économique du territoire de la Communauté, notamment la convention de redynamisation du bassin de Montluçon-Commentry, le contrat d'intercommunalité, le contrat régional de développement durable du territoire... - Soutien financier aux activités économiques dont l'impact dépasse manifestement l'intérêt communal.

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Etude, construction, aménagement, entretien, fonctionnement et gestion d'équipements nouveaux de cette nature déclarés d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements dont le rayonnement s'étend au moins sur le quart des communes membres de la communauté et ouverts à l'ensemble des usagers de la communauté de communes, à savoir : Médiathèque de proximité de Chamblet Etant expressément stipulé que les équipements sportifs, culturels, préélémentaires élémentaires d'intérêt strictement communal sont exclus des compétences transférées. - Création d'un fonds de concours pour un fonctionnement solidaire de l'école municipale de musique de Commentry : prise en charge du coût des élèves (déduction faite de la contribution des familles) résidant dans les communes de la communauté, à l'exception de Commentry

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Sont reconnues d'intérêt communautaire les voies de desserte des zones d'activité d'intérêt communautaire, notamment:*  
- le chemin communal de Saint Amand qui dessert la zone d'activité Campus 4 ; - le chemin communal qui dessert la zone d'activité de la Croix de Fragne ; - le chemin communal de la route noire qui dessert la zone d'activité du Campus 3 ; - la voie reliant le rond-point de la Brande au carrefour des routes départementales 37 et 455, appelée "route de Chamblet" ; - la rue de la Folie.

#### Développement touristique

- Tourisme

- Elaboration d'un schéma de développement touristique de la communauté dans le domaine du thermalisme ou encore du patrimoine architectural. - Définition, création, mise en réseau, promotion, signalisation et balisage de chemins de randonnées aménagés sur l'ensemble du territoire communautaire.

#### Logement et habitat

- Politique du logement non social

- *Elaboration d'une politique tendant au maintien de l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, notamment participation au plan local de l'habitat ;* - *Amélioration du parc immobilier bâti dans le cadre d'opération contractuelles portées par l'Etat, la Région ou le Département, sur le territoire de la communauté;*

#### - Politique du logement social

- *Elaboration d'une politique tendant au maintien de l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, notamment participation au plan local de l'habitat ;* - *Réalisation de logements sociaux, par la garantie des emprunts contractés par les bailleurs sociaux.*

#### Autres

#### - Autres

- *Favoriser l'accueil des gens du voyage par création et gestion d'une aire d'accueil.* - *Création d'un fonds de concours pour contribuer à l'entretien des édifices culturels et du petit patrimoine bâti publics présentant un intérêt architectural sur le territoire communautaire.* - *Etude concernant la création de centres de loisirs intercommunaux et étude concernant la politique jeunesse communautaire en général.* - *Mise en oeuvre de toutes les actions visant à favoriser le déplacement des personnes âgées et des personnes handicapées spécifiquement, afin de rompre l'isolement.* - *Elaboration d'un schéma de développement touristique de la communauté* - *Promotion touristique de la globalité du territoire de la communauté de communes en complémentarité à l'action de chacune des communes adhérentes pour la promotion de son propre territoire.* - *Etude préalable, demande de création d'une ZDE, accompagnement des projets d'éolienne sur le territoire communautaire.*

## Adhésion à des groupements

| Dept | Groupe ment (N° SIREN)                                                                                                | Nature jur. | Population |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------|
| 03   | Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement d'ordures ménagères de la région montluçonnaise (250303294) | SM fermé    | 98 727     |
| 03   | Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher (250300944)                                               | SM fermé    | 89 304     |
| 03   | Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) du secteur de Cérilly (250303039)  | SM fermé    | 10 052     |
| 03   | Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) (250300233)                                                      | SM fermé    | 268 941    |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)